

DDT-SERVICE DE L'AMENAGEMENT DE  
L'URBANISME ET L'ENERGIE  
Madame POIRIE Christine  
40 RUE JEAN RACINE - BP 20317  
60021 BEAUVAIS CEDEX

Lettre recommandée avec A.R.

VOS RÉF.

NOS RÉF. 2016-DO-VDS-DMDTT/ETT

INTERLOCUTEUR Responsable équipe Travaux Tiers et Etudes de danger, Xavier BIOTTEAU, Tél. : 01 40 85 27 21

OBJET Plan Local d'Urbanisme - COULOISY

Gennevilliers, le 25 mars 2016

Madame,

En réponse à votre courrier du 7 mars 2016 concernant l'élaboration du PLU de la commune de COULOISY, nous vous informons que GRTgaz exploite sur le territoire de celle-ci des ouvrages de transport de gaz naturel.

Les parcelles traversées par nos ouvrages sont grevées d'une bande de servitude dite « non-aedificandi » telle que définie dans les conventions de servitudes signées entre les propriétaires et GRTgaz et répartie selon l'annexe jointe.

Nous attirons votre attention sur le fait que le code de l'urbanisme (Art. L126-1) prévoit l'obligation pour les maires et/ou pour les autorités administratives d'annexer ou porter à connaissance les Servitudes d'Utilité Publique (SUP) affectant l'utilisation du sol relatives aux canalisations de transport gaz instituées en application de l'article R. 555-30 du code de l'environnement : soit les servitudes fortes et faibles dites « d'implantation » de l'article L. 555-27 du code de l'environnement, soit les servitudes dites « maîtrise de l'urbanisation » du 3ème alinéa de l'article L. 555-16 dudit code.

En ce qui concerne les SUP « maîtrise de l'urbanisation », prenant en compte la maîtrise des risques à proximité des canalisations de transport de gaz naturel, et à défaut d'avoir été notifiées par la préfecture de l'Oise par voie d'arrêté, nous vous recommandons de vous rapprocher de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) qui a obligation de porter à la connaissance des communes ou de leurs groupements les informations nécessaires à l'exercice de leurs compétences en matière d'urbanisme, et de fournir, notamment, les études de dangers transmises par GRTgaz.

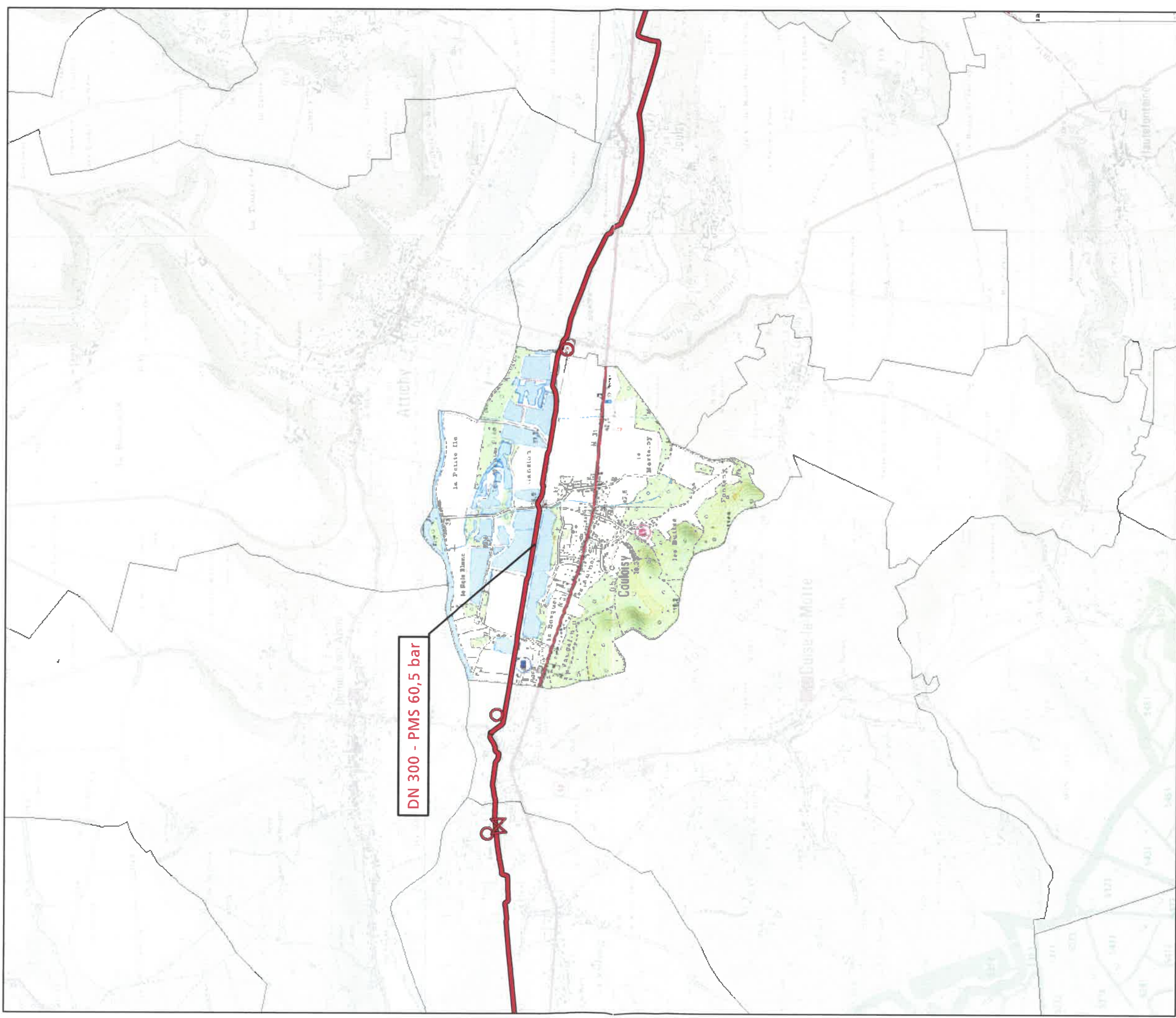
DN	Lieudit	Lg D	Lg G	Ouvrage(s)
300	LE PORT	2,0	6,0	REMY COUDUN - VIC S/AISNE
300	LES PRES VERTS ATTICHY	2,0	6,0	REMY COUDUN - VIC S/AISNE
300	LES PRES VERTS ATTICHY	2,0	6,0	REMY COUDUN - VIC S/AISNE
300	LES PRES VERTS ATTICHY	2,0	6,0	REMY COUDUN - VIC S/AISNE
300	LES PRES VERTS ATTICHY	2,0	6,0	REMY COUDUN - VIC S/AISNE
300	LE PORT DUPUIS	2,0	6,0	REMY COUDUN - VIC S/AISNE
300	LE PORT	2,0	6,0	REMY COUDUN - VIC S/AISNE
300	LA HAUTE BORNE	2,0	6,0	REMY COUDUN - VIC S/AISNE
300	LA HAUTE BORNE	2,0	6,0	REMY COUDUN - VIC S/AISNE
300	LE PORT DUPUIS	2,0	6,0	REMY COUDUN - VIC S/AISNE
300	LA HAUTE BORNE	2,0	6,0	REMY COUDUN - VIC S/AISNE
300	LA HAUTE BORNE	2,0	6,0	REMY COUDUN - VIC S/AISNE
300	GANCLON	2,0	6,0	REMY COUDUN - VIC S/AISNE
300	GANCLON	2,0	6,0	REMY COUDUN - VIC S/AISNE

# PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune : COULOISY

Code INSEE : 60167

Date d'édition : 30/03/2016



Fond de plan - SCAN25 © IGN



- Canalisation de gaz haute pression en service
- Canalisation de gaz haute pression projetées

- Poste de coupure ou de sectionnement
- Poste de livraison client ou de distribution publique
- Poste de prédétente



GRTgaz  
Direction des Opérations  
Pôle Exploitation Val de Seine  
Département Est  
14 rue Pelloutier  
Croissy Beaubourg \*  
77435 MARNE LA VALLEE Cedex2

